



Mairie De Chitry  
Yonne (89)

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 17 Mai 2021

Date de convocation : Jeudi 06 Mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept Mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Christian BOULEY, Maire.

**Etaient présents :** M.BOULEY Christian, Mme DUMESNIL Sylvie, M.DURIF Joël, M.FAULCONNIER Dominique, M.JACQUOT Fabrice, M.DURVILLE Nicolas, Mme CHALMEAU Elodie, M.GIRAUDON Thibaut, M.VOCORET Sylvain, Mme CHALMEAU Vanina et M.FABRICI Vincent.

**Secrétaire de séance :** Madame CHALMEAU Vanina

Adoption du Compte-rendu de la séance du Mardi 06 Avril 2021	Page 1
Limitation de la vitesse sur toute la Grande Rue à 30km/h	Page 2
Création d'un poste d'adjoint technique territorial sur emploi permanent	Page 2
Création d'un poste d'adjoint technique territorial sur emploi permanent	Page 2
Décision modificative n°1	Page 2
Décision modificative n°2	Page 2
Questions diverses et informations du Maire	Page 2/3

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et fait part des documents déposés sur la table.

### ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 06 AVRIL 2021

L'ensemble des membres du conseil adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 06 avril 2021.

## LIMITATION DE LA VITESSE SUR TOUTE LA GRANDE RUE À 30KM/H

L'ensemble des membres du conseil adopte à l'unanimité la limitation de la vitesse sur toute la Grande Rue à 30km/h avec 11 voix pour et 0 contre.

## CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL SUR EMPLOI PERMANENT

L'ensemble des membres du conseil adopte à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique territorial (cantine) sur un emploi permanent avec 11 voix pour et 0 contre.

## CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL SUR EMPLOI PERMANENT

L'ensemble des membres du conseil adopte à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique territorial (cantine) sur un emploi permanent avec 11 voix pour et 0 contre.

## DÉCISION MODIFICATIVE N°1

L'ensemble des membres du conseil adopte à l'unanimité la décision modificative n°1 concernant un transfert de 3€ des charges générales vers les charges exceptionnelles pour le prélèvement à la source.

## DÉCISION MODIFICATIVE N°2

L'ensemble des membres du conseil adopte à l'unanimité la décision modificative n°2 concernant l'insuffisance budgétaire pour le versement d'une caution d'un logement communal pour un montant de 40 €.

## QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DU MAIRE

- Il serait judicieux d'installer un panneau de rappel de priorité à droite à l'entrée du village en venant de Courgis et de rapprocher le panneau pédagogique sur la route de Saint-Bris,
- Les élections Régionales et Départementales sont prévues les 20 et 27 juin 2021. Un tableau de présence va être préparé et communiqué aux conseillers,
- La réalisation du plan des parcelles communales sera confiée à la Société Géomexpert,
- 3 personnes vont faire un essai afin d'en sélectionner une pour aider l'agent communal dans ces travaux. Cette personne travaillera à raison de 2 demi-journées par semaine ainsi que pendant les congés d'été,
- Monsieur Le Maire a reçu une demande de mise en place d'une remorque aux antennes du radar. La commune émet un avis défavorable avec 7 voix contre et 4 abstentions,
- Une réunion a eu lieu avec Engie Green afin de nous informer de l'agrandissement du parc éolien de Quenne. Suite à cela, une proposition concernant celui de Chitry a été

évoquée. Une étude sera demandée à Engie Green et présentée à l'ensemble du conseil afin de définir si le projet est envisageable,

- Une réunion de l'agglomération a eu lieu afin de présenter les projets de la mandature. Ceux-ci seront présentés aux membres du conseil lors d'une prochaine rencontre,
- La route de Montallery a des nids de poule, le nécessaire sera fait pour les reboucher.

\* Prochaine réunion de Conseil Municipal le 14 / 06 / 2021 à 20 H 00

La séance est levée à 21 H 10

Le Maire,  
Christian BOULEY

